

***SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE
LA LÉGION D'HONNEUR***

***ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES
DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE***

SECTIONS DU RHÔNE



L'ARBRE ET L'ENFANT

DOSSIER ENSEIGNANTS

Société d'Entraide de la Légion d'Honneur
Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite



Sections du Rhône



L'Arbre et l'Enfant

La Légion d'Honneur et l'Ordre National du Mérite



Ce sont :

- 2 Ordres nationaux, administrés par la Grande Chancellerie
- Des distinctions attribuées à des personnes remarquées pour leur mérite et leur action au service de la nation

Un peu d'Histoire

Le nom de la Légion d'Honneur vient de la Rome antique. Les guerriers romains étaient nommés « Honorati ».

Le mot « Légion » était attaché au corps qui formait l'élite des armées.

Les Ordres de Chevalerie sont nés au cours des croisades, pour soigner malades et pèlerins.

Au cours des siècles, ces ordres évoluent, se multiplient, disparaissent, se regroupent...



Chevalier portant
les insignes de
Saint Louis et du Saint Esprit

En 1802, la Légion d'Honneur est créée le 19 Mai, par Bonaparte, 1^{er} Consul, pour récompenser les vertus et services civils et militaires.



14 juillet 1804 aux Invalides

Louis XVIII en fait un Ordre Royal

Entre 1914 et 1962, la Légion d'Honneur est attribuée aux survivants ou mutilés de la Grande Guerre, et aussi aux combattants de l'Indochine et de l'Algérie

En 1963, le Général de Gaulle crée l'Ordre National du Mérite : distinction donnée aux citoyens ayant accompli une série d'actes courageux ou ayant rendu des services particuliers au pays.

L'Ordre National du Mérite regroupe à cette occasion diverses distinctions désormais supprimées.

Comment ces récompenses sont-elles attribuées ?

- La demande est formulée par un ministre sur proposition de la préfecture.
- Jusqu'à aujourd'hui les femmes décorées étaient minoritaires. A la demande du Président de la République, en 2008, la Grande Chancellerie essaie de corriger cette inégalité, à mérite équivalent.
- La cérémonie officielle de remise permet de porter la décoration.



Quelques exemples



- Louis Lumière : lyonnais, inventeur du cinéma
- Sœur Emmanuelle : qui a consacré sa vie aux pauvres
- De grands soldats , des résistants
- Jean-Claude Killy... : de grands sportifs
- Devos, Huster... : de grands artistes
- Des grands chercheurs, des industriels
- Des responsables sociaux...



Le Président National de la Société d'Entraide de la Légion d'Honneur a proposé une démarche mobilisatrice :

« *L'Honneur en action* »

pour que les personnes distinguées continuent leurs actions civiques.

Il s'agit de faire élaborer des projets par un groupes de personnes ou d'enfants, projets ayant un intérêt civique, social ou éducateur, et d'être à leur côté.

NOTRE PROJET:

- **Participer au progrès civique et social de notre société**
- **Concourir au prestige des Ordres**
- **S'entraider mutuellement**

Dans cet esprit, les sections du Rhône ont choisi le thème
« *L'Arbre et l'Enfant* »

Il s'agit de faire travailler une classe à propos de l'arbre, quelque soit le sujet traité et la forme du travail.

Pourquoi ?

- Parce que l'arbre est un symbole de la vie
- Parce que la planète a besoin d'arbres
- Parce que découvrir et reconnaître des arbres fait partie de la connaissance
- Parce que, par sa verticalité, il est le symbole de la droiture et du courage
- Et parce que les jeunes sont les futurs responsables de la société, de la planète

- **PILOTAGE:**

Assuré par les représentants des 2 Ordres (Légion d'Honneur et Ordre du Mérite), regroupés en association dont les membres, responsables et solidaires, ont en commun une triple préoccupation :

- **Sur quels thèmes travailler ?**

La symbolique de l'arbre, son rôle économique, son rôle écologique...

- **Sous quelle forme ?**

Exposition, dossier, poésie, théâtre, etc.

Nous pouvons vous aider si vous le souhaitez (documents, conférence, etc.)

Les meilleurs projets seront récompensés.

Vous en savez assez sur ce que nous sommes, et ce que nous attendons de vous.

Vous trouverez sur le site :

<http://arbre.et.enfant.free.fr>

Pas de WWW devant

Tous les détails et le déroulement de l'opération



Bon courage !

**SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR
ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

Sections du Rhône



Madame, Monsieur,

Les sections du Rhône des Associations des Membres de la LÉGION D'HONNEUR et de l' ORDRE NATIONAL DU MÉRITE ont décidé de conjuguer leurs actions de promotion du civisme, notamment auprès des jeunes.

L'éducation au développement durable, à laquelle les programmes scolaires accordent désormais une place importante, nous semble constituer un thème privilégié pour conduire les élèves des écoles à s'approprier les valeurs constitutives de leur qualité de jeunes citoyens responsables.

Nous vous proposons d'appuyer ces actions pédagogiques en distinguant les projets ou études que des classes pourraient entreprendre sur le thème de l'arbre, symbole de la vie par sa place dans l'environnement, son rôle dans le développement durable de notre planète.

Les autorités académiques soutiennent nos actions. Avec l'appui des Maires, nos Associations prendront contact avec les directeurs et professeurs des écoles, et vous-même, pour valoriser les actions entreprises dans le cadre de notre Challenge'' L'Arbre et l'Enfant''.

Nous vous prions de trouver ci-joint un document de synthèse, que nous pourrions adapter lors de l'entretien avec nos représentants.

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous voudrez bien réserver à notre proposition et vous assurons, Madame, Monsieur, de nos sentiments les meilleurs.

**Lucette LACOUTURE
Présidente de la section du Rhône
de la Société d'Entraide des membres de
la Légion d'Honneur**

**Antoine ULRICH
Président de la section du Rhône
de l'Association Nationale des membres de
l'Ordre National du Mérite**

SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR
ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE
Sections du Rhône



***L'éducation au respect du Cadre de Vie
est un acte de civisme...***

Elle commence pour l'enfant par une découverte du cadre de vie dans laquelle il évolue tous les jours.

En apprenant à l'enfant à respecter son cadre de vie parce qu'on l'aura initié à le connaître, à le comprendre et à l'aimer, on l'amènera à respecter l'Homme. On ne respecte pas les autres si on ne respecte pas leur cadre de vie.

Pourquoi "L' ARBRE et l' ENFANT" ?

- *Dans le cadre des orientations données par le Ministère de l'Education Nationale (2004 et 2007) qui recommandent d'attacher la plus grande importance au développement durable , nous avons estimé que le choix de l'arbre constituait un élément qui correspondait tout à fait à cette nécessité d'éducation et qui était un attrait certain pour l'enfant , car c'est son premier contact avec l'environnement.*
- *Les Sections du Rhône de la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite ont décidé de mener une action commune pour promouvoir l'éducation au Civisme à travers leur participation à une opération dénommée :*

"L'ARBRE ET L'ENFANT"

" L'ARBRE et L'ENFANT "

► **Les municipalités**, très soucieuses de l'application du **PLAN LOCAL 21**, attachent de plus en plus d'importance à une présence du végétal dans leur espace et répondent ainsi aux attentes du citoyen qui veut trouver des espaces verts de proximité non seulement pour sa détente, mais pour sa propre satisfaction..

Pour les habitants, l'arbre est considéré comme un élément **essentiel du Cadre de Vie** car il a une image bénéfique pour la santé (il avale du CO2 et recrache de l'oxygène).

L'ARBRE est un élément incontournable de la préoccupation du devenir de l'humanité, car il est une des conditions essentielles du développement durable.

► **L'arbre étant un élément incontestable du cadre de vie du citoyen va symboliser les premiers contacts du jeune avec ce qu'il est convenu d'appeler le développement durable.**

De plus en plus, les municipalités attachent aujourd'hui **une grande importance à l'éducation du citoyen pour le végétal** en créant, par exemple, des espaces pédagogiques.

► **L'arbre est désormais un élément pris en compte par l'éducation nationale .**

Les bulletins officiels de l'Education Nationale du 15 juillet 2004 et du 29 mars 2007 généralisent l'éducation à l'environnement pour un développement durable et préconisent des démarches qui nécessitent "*que soient établis et développés des partenariats étroits avec les collectivités locales qui ont souvent dans ce domaine un important rôle d'impulsion.*"

C'est ainsi que nous avons obtenu le soutien de l'Inspection d'Académie du Rhône.

► **L'éducation au respect du cadre de vie est par ailleurs reconnue comme un acte de civisme.**

Les Sections du Rhône de la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur (SEMLH) et l'Ordre National du Mérite, particulièrement sensibles aux problèmes de développement du civisme, ont estimé que , dans cet objectif, **l'éducation au respect** était l'élément de base qu'il fallait inculquer à l'enfant dès le plus jeune âge.

Pour cette raison, elles ont décidé de mener une action commune pour promouvoir l'éducation au Civisme à travers leur participation à une opération dénommée " **L'ARBRE et L'ENFANT**" initiée par l'Ordre de Romarin " **Respect de la Plante- Respect de l'Homme**".

Elles organisent, indépendamment un challenge qui vise à récompenser les écoles, les professeurs , les élèves en leur attribuant une coupe et des diplômes aux meilleurs d'entre eux.

***Participer à la promotion de l'opération « L'Arbre et l'Enfant »
est un acte volontaire de civisme.***

Nous allons valoriser vos initiatives

Ce Challenge départemental du Rhône « L'ARBRE et L'ENFANT » proposé aux Ecoles des cours Élémentaire et aux Collèges du Rhône tient compte de leur mission civique.

Les initiatives de ceux-ci , dans le cadre de l'opération « L'Arbre et l'Enfant », qui vont dans le sens de la prise en compte des problèmes de l'environnement, mais également du respect de l'Homme, de l'amélioration de son cadre de vie, méritent d'être connues , doivent être valorisées et servir d'exemple.

Le Comité d'Organisation, après étude des dossiers qui lui seront soumis, attribuera à l'Ecole participante une distinction spécifique à l'établissement scolaire qui lui sera remise par des représentants du Comité de la Légion d'Honneur ou du Secteur de l'Ordre National du Mérite le plus proche.

"L'ARBRE ET L'ENFANT"

L'Arbre : un ensemble de symboles :

▶ L'ARBRE C'EST LA SANTE :

C'est l'arme anti-pollution par excellence; un arbre produit environ 7 kg d'oxygène par jour et avale du CO2.

Les villes créent actuellement des forêts urbaines dont les arbres pourront ultérieurement être utilisés pour le chauffage.

Facteur d'harmonie et d'équilibre, l'arbre contribue à la diminution du stress associé à la vie trépidante des villes

▶ UNE LIAISON PASSIONNELLE qui unit l'homme à l'arbre aussi bien dans le monde rural que dans le monde urbain. Plus les populations sont urbaines, plus elles éprouvent le besoin d'arbres.

Couper un arbre provoque émotion et oppositions.

Le choc émotionnel provoqué par les deux tempêtes de décembre 1999 a été réel.

▶ L'ARBRE C'EST LA VIE :

On choisit toujours l'arbre pour expliquer la physiologie, la reproduction, la photosynthèse

C'est le symbole des quatre saisons

▶ L'ARBRE EST UN ELEMENT IMPORTANT DE L'ECONOMIE :

- le bois- la construction, etc ...

- le fruit- la filière bois, etc..

▶ L'ARBRE EST UN SYMBOLE DE LA RICHESSE.

- l'arbre aux quarante écus (*Ginkho biloba*)

- l'arbre fructifie

- le bois est un matériau noble

- la valeur patrimoniale

- la richesse d'une propriété (« il a de beaux arbres... ») l'arbre est une plus-value.

▶ L'ARBRE EST LE SYMBOLE DE LA VITALITE.

▶ L'ARBRE EST UN SYMBOLE DU TEMPS.

- l'arbre généalogique (il a ses racines, son tronc, ses branches ...)

- les vieux arbres sont respectés

- une image bucolique d'un être qui grandit, qui se développe...

- L'arbre est un symbole de longévité

- L'arbre indique son âge ... (cf les cercles)

▶ L'ARBRE EST CONVIVAL.

- il abrite les oiseaux

- il abrite l'homme (on se met à l'ombre)

- c'est le symbole de la paix (olivier); de Noël (sapin), de la gloire (laurier), de la solidité (chêne), de la liberté

- on plante un arbre pour les grandes occasions.

▶ L'ARBRE ET LE CIEL : L'arbre a une valeur spirituelle, « la relation entre le monde aérien et le monde souterrain. C'est la verticalité, l'emblème de la relation cosmologique du monde ... »

▶ L'ARBRE EST UN ELEMENT DE CULTURE :

« Faire respecter et aimer les arbres par un enfant, c'est le véritable début de la culture. C'est le premier pas vers le civisme » « L'arbre est un véritable élément du patrimoine. La population arborée est un héritage que nous laisserons à nos enfants

▶ L'ARBRE EST EDUCATIF : « accueillant oiseaux et petits animaux, il constitue souvent la seule manifestation tangible de la nature pour le citoyen, le terrain idéal de la découverte du monde végétal et de la sensibilisation au respect de la nature et de l'environnement. »

***L'arbre est un élément essentiel du Cadre de Vie. C'est le premier contact de l'enfant avec l'environnement. Il fait partie de son paysage quotidien.
Le faire respecter est un devoir civique.***

Sections du Rhône



PROMOUVOIR LE CIVISME

Le civisme peut être défini comme l'art de vivre ensemble sur un territoire donné, dans le respect de règles communes librement établies. Il a comme exigence première l'éducation des citoyens, dès leur plus jeune âge, au respect des autres, de leur cadre de vie et des valeurs de la Nation.

L'Éducation au RESPECT

Elle commence pour l'enfant par une découverte du cadre de vie dans laquelle il évolue tous les jours. En apprenant à l'enfant à respecter son cadre de vie parce qu'on l'aura initié à le connaître, à le comprendre et à l'aimer, on l'amènera à respecter l'Homme. On ne respecte pas les autres si on ne respecte pas leur cadre de vie.

Les Sections du Rhône des Membres de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite ont décidé que le projet " L'Arbre et l'Enfant" qui implique le respect du cadre de vie devait être retenu.

Participer à la promotion de l'opération « L'Arbre et l'Enfant » est un acte volontaire de civisme.

Nous allons valoriser vos initiatives.

► *Proposez les, en premier lieu, aux Présidents de Comité de la Légion d'Honneur ou aux Correspondants de Secteur de l'Ordre National du Mérite responsables de votre localité. Vous les découvrirez en consultant notre site : <http://arbre.et.enfant.free.fr>*

► *Ceux-ci feront part de votre démarche au Comité d'Organisation de l'opération " L'Arbre et l'Enfant" que vous pouvez, si vous le désirez, joindre directement :*

Chargé de mission : Pierre CHAVEROT, 57 avenue Barthélemy Buyer- 69005 LYON
Tél/Fax : 04 78 25 82 54 - p.chaverot@libertysurf.fr

► *Le Comité d'Organisation examinera (la ou) les initiatives que vous aurez prises selon les critères suivants :*

- **Actions conduites pour faire connaître:**
 - l'arbre en général, son développement, son rôle dans le cadre du développement durable
- **Toutes initiatives prises dans le cadre de l'Opération « L'Arbre et l'Enfant » concernant la valorisation de la connaissance des arbres du cadre de vie des élèves, la prise en compte des problèmes de l'environnement, la création de documents tels des power-points, ou des animations ouvertes au sens large, pouvant être présentées à d'autres groupes ou individus...et dont la portée pédagogique ou civique serait reconnue et valorisée.**

► *Le Comité d'Organisation entrera en contact avec le Président de Comité de la Légion d'Honneur et le Correspondant de Secteur de l'Ordre du Mérite National pour valoriser officiellement cette initiative de façon à la faire connaître pour qu'elle puisse servir d'exemple et en honorer les auteurs.*

<http://arbre.et.enfant.free.fr>



Vous trouverez sur le site : <http://arbre.et.enfant.free.fr>

- Promouvoir le civisme dans la Section du Rhône de la SMLH
- Opération " L'Arbre et l'Enfant"
- Challenge 2011 de l'Arbre et l'Enfant
- Aide pédagogique
- Liste des Conseillers Généraux du département du Rhône
- Liste des Maires du département du Rhône
- Propositions d'actions possibles
- Diaporama de présentation de l'opération
- Diaporama « Si les arbres pouvaient parler »
- Opération « L'Arbre et l'Enfant" du 21 mars à Lyon 5^{ème} »
- Opération « L'Arbre et l'Enfant" du 24 mars à Tassin-la Demi-Lune »
- Les arbres régionaux Lycée de Dardilly)

Les Sections du Rhône ses Associations des Membres de la LEGION D'HONNEUR et de l'ORDRE NATIONAL du MÉRITE ont décidé de conjuguer leurs actions de promotion du civisme, notamment auprès de plus jeunes.

L'éducation au développement durable à laquelle les programmes scolaires accordent désormais une place importante, nous a semblé constituer un thème privilégié pour conduire les élèves des écoles à s'approprier des valeurs constitutives de leur qualité de jeunes citoyens responsables.

C'est dans cet objectif que l'opération « L'ARBRE et l'ENFANT » a été constituée.

Avec l'accord des autorités académiques et l'appui des élus, les enseignants seront sollicités pour promouvoir cette action.

 <p>SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE SECTIONS DU RHÔNE L'ARBRE ET L'ENFANT DOSSIER CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES</p>	 <p>SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE SECTIONS DU RHÔNE L'ARBRE ET L'ENFANT DOSSIER ENSEIGNANTS</p>	 <p>SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE SECTIONS DU RHÔNE L'ARBRE ET L'ENFANT DOSSIER PRÉSIDENTS SMLH & CORRESPONDANTS ARMORM</p>
Dossier complet Présidents et Correspondants	Dossier complet Enseignants	Dossier complet Conseil municipal des jeunes

Vous pouvez consulter le site pour avoir toutes indications y compris en interrogeant les dossiers ci-contre